



Ville de Bouxières-aux-Dames

Rapport d'orientations budgétaires 2019

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif. Le DOB n'a pas en lui-même de caractère décisionnel et n'est pas sanctionné par un vote.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la ville (analyse rétrospective) tout en projetant ses capacités de financement pour l'avenir (analyse prospective).

Ce débat doit en effet permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.



I. Les Données macroéconomiques relatives à la croissance

Le Projet de Loi de Finances 2019 (PLF 2019) adopté en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 20 décembre 2018 prévoit que la **croissance de l'économie française atteindra 1,7 % en 2018 et en 2019**. Ainsi, pour la première fois depuis une décennie, l'économie française connaîtra une croissance supérieure à 1,5 % sur trois années consécutives.

Pour la troisième année consécutive, le déficit public de la France sera inférieur à 3 % du PIB, ce qui n'est pas arrivé depuis l'an 2000. Le déficit public au titre de 2017 s'est établi à 2,7 % de la richesse nationale, permettant à notre pays de sortir de la procédure de déficit excessif ouverte à son encontre depuis 2009. Le PLF pour 2019 confirme le retour durable du déficit public sous le seuil des 3 % de la richesse nationale avec un déficit prévu à 2,6 % en 2018 et 1,9 % en 2019. En tenant compte de l'effet, ponctuel, de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en allègements généraux qui viendra dégrader le déficit de 0,9 point de PIB, le déficit public s'élèvera à 2,8 % du PIB en 2019 (les finances publiques devront, en 2019, supporter un « effet double » symbolisé, en dépenses, par le remboursement aux entreprises du CICE sur les rémunérations de 2018, mais aussi par une diminution pérenne de recettes relatives aux allègements de charges consentis dès 2019).

Le PLF pour 2019 s'inscrit dans la poursuite du ralentissement de la croissance de la dépense publique engagée dès l'été 2017 par le Gouvernement. Ainsi, après une progression nulle en 2018 (0 %), la croissance en volume de la dépense publique resterait très modérée en 2019 à 0,6 %, soit un niveau nettement inférieur à la croissance du PIB (1,7 %). Ainsi, tant en 2018 qu'en 2019, la progression en volume de l'ensemble de la dépense publique sera bien inférieure aux moyennes constatées au cours des trois mandatures précédentes.

Ce ralentissement de la dépense publique ne se fera pas au détriment de l'investissement public. En effet, le Gouvernement prévoit sur la période 2018-2022 d'atteindre une croissance moyenne de la dépense publique en volume de 0,2 % soit 0,7 point de moins que celle constatée entre 2013 et 2017 : hors dépenses d'investissement, ce ralentissement atteindrait 1 point. La stratégie de consolidation du Gouvernement préserve donc l'investissement comme en témoignent la mise en œuvre du Grand plan d'investissement doté de 57 Md€ sur le quinquennat et la forte reprise de l'investissement public local.

La baisse de la dépense publique permet de procéder à la baisse du taux de prélèvements obligatoires. Sous l'effet de la stratégie fiscale du Gouvernement, qui vise à redonner du pouvoir d'achat aux citoyens et favoriser l'investissement productif et la compétitivité des entreprises, ce taux passera de 45,3 % du PIB en 2017 à 45,0 % en 2018 avant d'atteindre 44,2 % en 2019.

Enfin, l'endettement public se stabilisera en 2019 par rapport à 2018. La consolidation de la dette de SNCF Réseau, notifiée récemment par l'Insee, a porté la dette publique à 98,5 % du PIB en 2017. L'amélioration de la sincérité de la dette publique permet désormais d'envisager la réduction de cette dernière sur la durée du quinquennat. L'endettement public sera d'abord stabilisé en 2018 (à 98,7 % du PIB) et en 2019 (à 98,6 % du PIB) compte tenu du besoin de financement supplémentaire associé à la transformation du CICE en allègement de charges. À horizon 2022, l'endettement public serait ramené à 92,7 % du PIB.

II. Les finances locales

Les perspectives générales

Les dépenses des administrations publiques locales (APUL) ont, en 2017, connu un certain rebond symbolisé à la fois par une hausse plus prononcée des dépenses de fonctionnement (+ 1,6 % contre 0,4 % en 2016), ainsi que par la reprise de l'investissement (+ 5,8 % contre - 3,6 % en 2016).

Toute chose égale par ailleurs, ces évolutions peuvent notamment s'expliquer, d'une part, par une contrainte moindre exercée par l'Etat en 2017 (réduction de moitié de la baisse de la dotation forfaitaire), mais aussi, d'autre part, par les effets liés au cycle électoral du bloc communal.

Pour ce qui concerne la participation des collectivités locales au redressement des comptes publics sur la période 2018-2022, il convient de distinguer deux méthodologies principales :

- Les collectivités de plus de 3 500 habitants doivent communiquer, lors de leur débat d'orientation budgétaire (DOB), leurs objectifs concernant l'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement et de leur besoin de financement. Ces objectifs doivent s'inscrire en cohérence avec la trajectoire nationale d'évolution annuelle des dépenses locales de fonctionnement (+ 1,2 %) et de réduction annuelle de besoin de financement (- 2,6 milliards d'Euros).
- Les 322 collectivités dont le budget principal dépasse 60 millions d'Euros entrent, elles, dans le dispositif de contractualisation proposé par l'Etat, qui définit une trajectoire des dépenses de fonctionnement dont le taux d'évolution est modulé selon les caractéristiques de la collectivité. A ce jour, 229 d'entre elles ont signé un contrat avec l'Etat (soit 71 %), ainsi que 17 autres collectivités qui ont souhaité intégrer cette démarche.
 - Si les prévisions réalisées à l'issue du premier semestre 2018 évaluent l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités à **0,9 %** pour 2018, il convient de rappeler que le report, de 2018 à 2019, de certaines mesures inscrites dans le Protocole sur les Parcours professionnels, les Carrières et les Rémunérations pèsera, inévitablement, dans les budgets locaux l'an prochain.
 - Par ailleurs, il convient également de souligner que l'objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement fixé par le gouvernement (1,2 %) doit désormais s'appréhender dans un contexte inflationniste plus marqué qu'au cours des années précédentes.

Les principales mesures du PLF 2019 impactant les collectivités locales

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales seront, en 2019, en très légère hausse (+ 100 millions d'Euros) et s'élèveront à 48,2 milliards d'Euros.

- L'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La DGF restera stable à **26,9 milliards d'Euros** en 2019, et sera répartie en fonction des dynamiques de population et de richesses en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc communal en faveur des collectivités les plus fragiles.

Dans le détail, les dotations dites de péréquation verticale devraient, selon l'article 79 du PLF 2019, augmenter comme suit : **90 millions d'Euros** pour la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), **90 millions d'Euros** pour la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), **10 millions d'Euros** pour la Dotation de péréquation des Départements.

- L'évolution des dotations de péréquation sera financée dans le cadre de l'enveloppe stable de la DGF, ce qui signifie que la part forfaitaire de cette DGF devrait, comme l'an dernier, subir un très léger écrêtement.

- Une réforme de la dotation d'intercommunalité

Ce même article 79 prévoit une réforme de la dotation d'intercommunalité, assortie d'une évolution de son montant (**+ 30 millions d'Euros**).

L'architecture de cette dotation devrait ainsi être rénovée afin « d'en simplifier le fonctionnement, d'assurer une certaine prévisibilité des attributions individuelles, de maîtriser l'augmentation annuel du montant global et d'améliorer l'efficacité des critères de répartition ».

Une enveloppe unique pour l'ensemble des EPCI à fiscalité propre est prévue, répartie entre eux à raison de 30 % pour la dotation de base et de 70 % pour la dotation de péréquation.

- Le soutien à l'investissement

Les dotations de soutien à l'investissement atteindront un total d'environ **2,1 milliards d'Euros**, dont 1,8 milliard pour le bloc communal et 300 millions pour les départements (hors FCTVA) :

- **1 milliard** sera consacré à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
- **570 millions** pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- **150 millions** pour la Dotation de Politique de la Ville (DPV),
- **212 millions** de Dotation de Soutien à l'Investissement dédiée aux Départements (ex DGE),
- **50 millions** à destination des Départements remplissant certains critères de potentiel fiscal.

- La fiscalité locale

En matière de fiscalité locale, le PLF 2019 consacre la seconde tranche de diminution de la taxe d'habitation, pour un montant de **3,8 milliards d'Euros** (après 3,2 milliards en 2018) inscrit sous forme de dégrèvement, garantissant ainsi une stricte compensation pour les collectivités.

III. Les principales mesures fiscales du projet de loi finances 2019

- Le montant maximum de la bonification individuelle de **la prime d'activité est revalorisé de 90 euros par mois**. Cette prime nouvelle version doit être versée pour la première fois de l'année, le 5 février 2019. En tenant compte de **l'augmentation du Smic au 1^{er} janvier 2019 (+18 euros net/mois)**, cette revalorisation correspondra alors à une **augmentation de 100 euros** pour les bénéficiaires de cette prime d'activité, rémunérés au Smic ;
- **Augmentation du montant du "chèque énergie"** pour les ménages en situation de précarité énergétique pour un montant moyen de 200 euros en 2019 (150 euros en 2018) ;
- **Prolongation pour un an du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)**. L'Assemblée nationale a étendu le bénéfice du CITE au taux de 50%, aux coûts de main d'œuvre pour l'installation d'équipements de chauffage utilisant des énergies renouvelables et pour la dépose de cuve à fioul ;
- **Deuxième étape de la réduction de la taxe d'habitation pour 80% des ménages**. Après une première baisse de 30% en 2018, la diminution atteint 65% en 2019. Le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a également confirmé l'application d'une troisième tranche en 2020, avec pour objectif de supprimer l'intégralité de la taxe d'habitation sur les résidences principales, d'ici à 2021. En ce sens, la question de la compensation aux collectivités pour les 20 % de contribuables restants sera abordée dans un projet de loi spécifique sur les finances locales, à horizon du premier trimestre 2019.
- **Réduction du taux d'impôt sur les sociétés** qui passe de 33,3% en 2018 à 31% en 2019 ;
- **Allègement de 4 points supplémentaires des cotisations patronales pour les salaires au niveau du Smic** à compter du 1^{er} octobre 2019 ;
- **Suppression de taxes à faible rendement** (taxes sur les farines, sur l'ajout de sucre à la vendange, sur les appareils de reproduction ou d'impression, etc.).
- **L'allocation adulte handicapé est revalorisée de quarante euros** à partir du 1^{er} novembre 2019.
- **Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est mis en œuvre à partir de janvier 2019**. Les contribuables bénéficiaires de crédits d'impôt et de réduction d'impôt perçoivent le 15 janvier 2019 60% du montant des avantages perçus en 2018
- **A compter du printemps 2019 le calcul des aides personnelles au logement est effectué sur la base des revenus de l'année en cours**.
- **Heures supplémentaires exonérées de cotisations sociales**. Les heures supplémentaires sont à la fois "désocialisées" autrement dit exonérées de cotisations sociales et "**défiscalisées**", c'est-à-dire échappant à l'impôt sur le revenu. Ces heures sont accessibles aux fonctionnaires. Le gain net par salarié non-cadre du secteur privé, pour la partie correspondant au taux d'exonération, sera pour un salarié au SMIC de 155 euros par an et pour un salarié à 1,8 SMIC, de 279 euros, selon des calculs contenus dans le projet de loi de financement de la

sécurité sociale 2019. Un plafond annuel a été fixé. Au-delà de 5000 euros, par an, il n'y aura plus d'exonération ni de charges salariales, ni d'impôt sur le revenu.

- **Taux de CSG sur les retraites.** Pour annuler la hausse de 1,7% sur les pensions de retraite en 2018, il est créé le **taux intermédiaire de 6,6%** (à la place du taux de 8,3%). Mais ce taux ne sera appliqué qu'à compter de mai 2019 sur les retraites entre 1200 et 2000 euros pour une personne seule (sans autre revenu) et jusqu'à 3000 euros pour un couple. À la même date, il y aura un remboursement des 1,7% payés en trop de janvier à avril 2019.
- **Malus pour les retraites complémentaires Agirc-Arrco.** Les salariés nés à partir de 1957 qui, dès lors qu'ils auront droit à une retraite de base à taux plein (62 ans avec tous leurs trimestres), demanderont à bénéficier de celle-ci et de leur retraite complémentaire se verront appliquer une décote de 10 % sur leur pension Agirc-Arrco pendant 3 ans (et au plus tard jusqu'à leurs 67 ans). Le malus s'appliquera sur l'intégralité de la retraite complémentaire, majorations familiales incluses. A contrario, le malus disparaît si les salariés reportent leur départ en retraite d'un an par rapport à l'âge du taux plein.
- **Hausse du minimum vieillesse.** L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), appelée aussi minimum vieillesse, augmente pour passer à 10.418,40 euros par an, pour une personne seule (soit +35 euros à 868,20 euros par mois) et 16.174,59 euros par an, pour un couple (soit +54 euros à 1347,88 euros par mois).
- **Baisse du prix du gaz.** Les prix réglementés du gaz baissent en moyenne de 1,9% en janvier. Ces tarifs s'appliquent à près de 4,5 millions de foyers français qui se fournissent auprès d'Engie.
- Le Parlement a voté la **suppression de la hausse de la taxation carbone** sur les carburants.
- **Prime à la conversion.** Pour acheter un véhicule essence ou diesel parmi les moins polluants, qu'il soit neuf ou d'occasion, la prime à la conversion se mue en super prime à la conversion de 4000 euros (au lieu de 2000 euros en 2018 pour les non-imposables) pour les 20% de ménages les plus modestes. Sont aussi concernées par cette "super-prime" les actifs non imposables qui parcourent au moins 60 km aller-retour chaque jour pour se rendre à leur travail. Pour l'achat d'un modèle électrique ou hybride rechargeable, neuf ou d'occasion, la prime est portée à 5000 euros. Sans conditions de revenus, le bonus écologique de 6000 euros (dans la limite de 27% du prix) pour l'achat (ou la location d'au moins deux ans) d'une voiture électrique neuve est quant à lui prolongé. Il est cumulable avec la prime à la conversion.
- Un autre amendement présenté par le gouvernement vise à **exonérer, dans la limite de 240 euros par an les aides aux transports mises en place par les collectivités.** Cette exonération sera mise en place à partir du 1er janvier 2020.

IV. LA SITUATION FINANCIERES DE LA COMMUNE AU 31 DECEMBRE 2018

Les dépenses de fonctionnement (en K€)


Chapitres budgétaires	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018
Charges à caractère général (011)	614	709	668	719	651	596	618	+3,82
Personnel (012)	1297	1331	1377	1438	1455	1426	1359	-4,69%
Charges de gestion courante (chapitre 65)	338	316	301	302	307	303	308	+1,53 %
Charges financières	4	3	2	0	0	0	0	0 %
Ch. exceptionnelles et atténuation de produits	4	17	17	25	119	131	140	+7,11
Total des dépenses réelles	2257	2376	2364	2484	2532	2456	2426	-1,23%
Dotations /amortissements	108	113	119	668	170	135	132	-1,91 %
Total des dépenses réelles et d'ordre	2365	2490	2483	3152	2702	2590	2558	-1,26 %

Les recettes de fonctionnement (en K€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018
Atténuation de charges (013)	81	148	133	157	129	94	29	-69,19%
Produits des services (70)	157	158	192	198	243	273	293	+7,12%
Impôts et taxes	1495	1526	1530	1583	1477	1499	1524	+1,63%
Dotations et participations (DGF, etc)	1036	1018	953	901	876	804	796	-0,95%
Autres produits de gestion (75)	48	43	45	50	60	59	65	+9,61%
Total des recettes réelles (sans les produits exceptionnels)	2817	2892	2853	2890	2785	2729	2706	-084%
Produits exceptionnels	14	14	10	327	34	37	38	+3,67
Total des recettes réelles	2831	2906	2862	3217	2819	2766	2744	-0,78%
Opération d'ordre (042)	75	1	1	303	31	0	85	-
Total des recettes réelles et d'ordre	2906	2906	2863	3519	2851	2766	2829	+2,30%

Plusieurs précisions doivent être apportées pour une bonne lecture des données ci-dessus :

- Les **charges à caractère général** ont augmenté de 3.82 % entre 2017 et 2018 soit 22 764 €. Il convient de préciser cependant que l'assurance du personnel pour un montant de 29 451 € relevait en 2017 des charges de personnel et non des charges à caractère général. Sans cette modification d'imputation budgétaire (obligatoire), les charges à caractère général sont à la baisse. De plus, elles comprennent 56 531 € de travaux réalisés en régie en 2018 (25 952 € en 2017).

Articles budgétaires	Evolution	2017	2018	Observations
Art. 60612 : Energie – Electricité		78 353 €	84 441 €	En 2018, 2 634 € de factures gaz correspondaient à des consommations 2017 + Consommation à la hausse de 1 649 € par rapport à 2017.

Art. 6042 : Achats prestations de services		31 141 €	52 671 €	Solde classe de neige 2018: 24 606 € (2017 paiement d'un acompte de 11 184€) Classe de découverte en 2018 : 2 260 € + Repas des mercredis récréatifs
Art. 6156 : Maintenance		16 045 €	25 841 €	Les dépenses suivantes qui relevaient en 2017 du compte "Contrat de prestations de service – art. 611" sont imputées depuis 2018 dans le compte maintenance : Panneau lumineux (2 119€), Caméra (6 874€) et logiciel gestion du temps de travail (712€).
Art. 60611 : Eau		19 948 €	15 044 €	Fuite d'eau ASLB en 2017. Consommation ASLB 2017 : 7 568 € Consommation ASLB 2018 : 1 706 €
Art. 6247 : Transports collectifs		12 434 €	17 915 €	2018 : Transports classe de neige et classe de découverte.
Art. 62878 : Remboursement à d'autres organismes		15 313 €	10 540 €	Sorties scolaires et extrascolaires
Art. 6261 : Frais d'affranchissement		8 250 €	7 454 €	-
Art. 6232 : Fêtes et cérémonie		19 233 €	21 527 €	Deux manifestations supplémentaires : 11 novembre et Rubans du patrimoine, soit 2 092 €.
Art. 60623 : Alimentation		4 203 €	5 899 €	-
Art. 60623 : Organismes de formation		8 864 €	6 507 €	-
Art. 60636 : Vêtement de travail		4 414 €	3 510 €	-
Art. 6231 : Annonces et insertions		11 553 €	9 068 €	-
Art. 60632 : Fournitures de petits équipements		66 293 €	88 794 €	2018 : Dépenses issues des travaux en régie.
Art. 61551 : Matériel roulant		24 464 €	14 051 €	-
Art. 60128 : Autres fournitures non stockés		8 322 €	4 077 €	Fournitures horticoles. 2017 : Aménagement et plantations rue Alsace-Lorraine
Art. 615231 : Entretien et réparations voiries		15 903 €	7 085 €	2018 : Uniquement location de bennes et passage Malézieux. En 2017, s'ajoutaient la fourniture et pose de potelets et d'enrobée rouge (1307€), le changement de canalisation à l'étang de Merrey (3924€) et une modification de grille avaloir rue du Chanois (1185€).

- **Les frais de personnel** s'analysent en prenant en compte les deux lignes ci-dessous. La première ligne équivaut aux dépenses et la deuxième ligne aux recettes : Remboursement d'assurance pour maladie et participation de l'État pour les contrats aidés.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018
Personnel (012)	1297	1331	1377	1438	1455	1426	1359	-4,69%
Atténuation de charges (013)	81	148	133	157	129	94	29	-69,19%
Delta (Dépense de personnel -recettes)	1216	1183	1244	1281	1326	1332	1330	-0,14%

Cependant, il convient de préciser que l'imputation budgétaire des remboursements d'arrêts maladie relève depuis juin 2018 des "produits exceptionnels" et non plus des atténuation de charges". **En conséquence, cette présentation doit être rectifiée de la façon suivante :**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018
Personnel (012)	1297	1331	1377	1438	1455	1426	1359	-4,69%
Atténuation de charges (013) et produits exceptionnels en partie	81	148	133	157	129	94	45	-51,91%
Delta (Dépense de personnel -recettes)	1216	1183	1244	1281	1326	1332	1314	-1,36%

Ci-dessous les éléments qui ont impacté les dépenses de personnel en 2018 :

- L'assurance du personnel pour un montant de 29 451 € relève depuis le 1^{er} janvier 2018 des charges à caractère général et non plus des charges de personnel.
 - Diminution des contrats aidés. Au 1^{er} janvier 2017, 7 agents étaient sous contrat-avenir et au 31 décembre 2018, restent 2 agents en contrat avenir dont un contrat de 20h.
 - Poursuite de la baisse de l'absentéisme de 2.59 points entre 2017 et 2018.
- **Les frais de gestion courante** ont augmenté de 1.53% entre 2017 et 2018, soit 4 639 €. Le détail de ces frais pour les trois dernières années est le suivant :

Dépenses	2016	2017	2018
Service incendie	95 617 €	96 430 €	97 443 €
Indemnités et cotisations élus	99 512 €	98 748 €	98 487 €
Subventions aux associations	81 485 €	77 715 €	72 886 €
Participation CCAS	30 000 €	30 502 €	39 219 €

- **La commune n'a plus de charges financières** (intérêt des emprunts) car les deux emprunts restant en cours ont été contractés à taux 0 :
 - Travaux Salle Lambing : Emprunt de 130 344 € contracté le 1^{er} octobre 2000 sur 20 ans.
 - Construction de la cantine Saint-Nicolas : Emprunt de 83 715 € contracté en 2010 sur 20 ans également.
- **Les atténuations de produits et charges exceptionnelles** sont restées stables entre 2017 et 2018. Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 200 € et correspondent à des annulations de titre (654 €) et à un don des recettes du marché de Noël organisé par le service périscolaire auprès de l'association Debout Petit Pierre. Les atténuations de charges financent le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (31 060 € en 2018) et les transferts de compétence réalisés (107 585€).

Pour rappel - Extrait du DOB 2017 : *La ligne **charges exceptionnelles et atténuation de produits** intègre les transferts de compétences. Pour rappel, avant le transfert des compétences voirie et police, nous percevions 56 200 € d'allocations de compensation. Le transfert de ces compétences était estimé à 4 points d'imposition sur le foncier bâti et à une perte d'allocation de compensation de 64 205 €.*
 $56\,200\text{ €} - 64\,205\text{ €} = -8\,005\text{ €}$.
Le transfert de la compétence restauration représente une charge nette de 99 580 €.
 $-8\,005\text{ €} - 99\,580\text{ €} = -107\,585\text{ €}$ d'attribution de compensation.

Les excédents de fonctionnement (en K€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Excédent de fonctionnement hors résultats exceptionnels	531	421	387	65	234	270	374
Excédent de fonctionnement de l'année	541	417	380	367	148	176	272

Les dépenses d'investissement en 2018 (en K€)

Dépenses d'investissement		
	2017	2018
Opération d'ordre	1	86
Dotations, fonds divers et réserves	17	0
Subventions d'investissement	21	0
Remboursement d'emprunts	11	11
Immobilisations incorporelles	0	2
Immobilisations corporelles	59	139
Immobilisations en cours (travaux)	245	330
Participations et créances	0	1
Total	354	569

Les **Opération d'ordre** (non réelles) correspondent pour 2018 à **85 808 €**.

- **Opération patrimoniale (Chapitre 041)** : Intégration dans notre patrimoine des parcelles (D194 / F68 / I89 / I108 / I143 / I150) achetées à l'euro symbolique auprès de Mme LACAMPAGNE, valeur estimée à **500 €**.
- **Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 040)** :
 - Immobilisation de la réfection de la toiture de l'ASLB - 2012 (sur 20 ans) : **2 138 €**
 - Intégration dans notre patrimoine des travaux d'aménagement réalisés en régie devant la salle Guingot (pavage) : **13 661€**.
 - Amortissement d'une subvention du Conseil départemental pour l'achat du camion de déneigement en 2008 : **685 €**
- **Transfert des montants de dépenses de travaux réalisés en régie de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Cette opération permet à la collectivité de récupérer une partie de la TVA (16.404% du montant TTC) :**

- Rénovation des salles de classe – école René Thibault 2017	18 375,23 €
- Création d'une cuisine - école Guerquin (2017)	2 788,04 €
- Placard intégrés école maternelle Guerquin(2017)	1 450,26 €
- Réfection du local du Comité des fêtes (2017)	3 339,38 €
- Travaux d'aménagement des sous-sols de l'école René Thibault (2018)	21 597,12 €
- Rénovation des salles de classe de l'école René Thibault (2018)	4 914,29 €
- Travaux d'accessibilité de l'école Guerquin (2018)	16 359,69 €

La ligne " Remboursement d'emprunts " correspond au remboursement du capital emprunté pour les travaux de la salle Lambing en 2000 et pour la construction de la cantine Saint-Nicolas réalisée en 2010. A noter que le prêt de la salle Lambing prendra fin en 2019.

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à 1 800 € et correspondent à la réalisation du relevé topographique de la zone des Pâquis.

Les principaux postes des **dépenses corporelles** sont les suivants :

Objet	Montant
Renault Master	27 753 €
Terrain rue de la Cheneau	25 396 €
Toiture Service technique, église et école René Thibault	15 862 €
Reprise voirie chemin des Pâquis (En recette : Participation Unibéton à hauteur de 70% du coût HT+ FCTVA)	14 544 €
Poteaux incendie et borne de puisage (Rue du Hameau et zone des Pâquis)	14 238 €

Terrain rue des Prés – rue de la Meurthe (Custines)	5 795 €
Échafaudage, meuleuse, poste à souder, ensemble de soudage semi-automatique et laser multi ligne	4 852 €
Tables et chaises pour l'école primaire René Thibault	3 731 €
Sonorisations	3 544 €
Fournitures diverses et lave-vaisselle pour la salle Guingot	2 884 €
Tourelle d'aspiration pour la salle Guingot	2 209 €
Chaudières – Maison du Village	1 984 €
Gyrobroyeur	1 920 €
Machine à glaçon – Salle Lambing	1 500 €

Les immobilisations en cours de l'année 2018 sont les suivantes :

Objet	Montant
Travaux d'accessibilité écoles Guerquin	169 511 €
Réfection de la voirie Rue de Merrey et impasse du Téméraire + captage des sources (Merrey)	36 756 €
Bâtiment périscolaire et aménagement des sous-sols de l'école René Thibault	81 204 €
Honoraire Maîtrise d'œuvre salle Guingot	1 456 €
Portes bâtiments	11 159 €
Aménagement de la place Clémenceau et enfouissement des réseaux	3 428 €
Vidéo protection – Zone des Pâquis et Pelouse	20 070 €
Enfouissement réseau Orange - rue Alsace Lorraine	4 004 €
Honoraire Maîtrise d'œuvre – Mise en accessibilité des écoles René Thibault et Nicole Kierren	2 807 €

La situation financière

ANALYSE FINANCIERE	CA 12	CA 13	2014	2015	2016	2017	2018	
Recettes courantes de fonct ^t	2892	2893	2853	3192	2817	2730	2791	
Charges de gestion courante	2249	2356	2346	2459	2413	2325	2286	
EPARGNE DE GESTION	643	537	507	734	404	405	506	
	Variation n/n-1	47%	-16%	-6%	45%	-45%	0%	25%
Charges financières	4	3	2	0	0	0	0	
	Variation n/n-1	-17%	-29%	-45%	-79%	-100%		
Produits exceptionnels	14	14	10	327	34	37	38	
Charges exceptionnelles	4	17	17	25	119	131	140	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10	-4	-7	302	-85	-94	-102	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2906	2906	2863	3519	2851	2766	2829	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2257	2376	2364	2484	2532	2456	2426	
EPARGNE BRUTE	648	530	499	1035	318	311	404	
	Variation n/n-1	40%	-18%	-6%	107%	-69%	30%	
Emprunts remboursés (en capital)	37	38	40	20	11	11	11	
EPARGNE NETTE (disponible)	611	492	459	1015	307	300	393	
	Variation n/n-1	43%	-20%	-7%	121%	-70%	31%	
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	242	282	353	519	206	110	95	
CAPACITE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS A	853	773	812	1534	513	410	489	
	Variation n/n-1	27%	-9%	5%	89%	-67%	19%	
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT B	733	1000	845	916	471	343	559	
	Variation n/n-1	93%	36%	-15%	8%	-49%	63%	
BESOIN DE FINANCEMENT C=B-A	-119	227	34	-617	-42	-67	70	
NOUVEAUX EMPRUNTS D	0	0	0	0	0	0	0	
Variation du fonds de roulement =D-C=résultat de l'exercice	119	-227	-34	617	42	67	-70	
Reprise des résultats antérieurs	1631	1750	1523	1490	2107	2149	2216	
Résultat brut de l'année (ou fonds de roulement final)	1750	1523	1490	2107	2149	2216	2146	

L'épargne de gestion, à savoir la différence entre les recettes réelles et courantes de fonctionnement et les dépenses réelles et courantes de fonctionnement hors intérêts de la dette, se monte à 506 000 € (*tous les chiffres sont arrondis*). En moyenne, sur les 7 dernières années, l'épargne de gestion se monte à 534 000 €. On appelle aussi l'épargne de gestion "capacité courante de financement" avant remboursement de la dette.

Les charges financières sont inexistantes en 2018.

Le résultat exceptionnel s'élève à -102 000 € du fait que les allocations de compensation du Bassin sont devenues négatives en raison des transferts de compétences. Il en découle que l'épargne brute* (ou autofinancement brut ou encore capacité d'autofinancement) se monte à 404 000 € avec une moyenne depuis 2012 égale à 535 000 €.

*Il s'agit de retirer de l'épargne de gestion les intérêts de la dette et d'ajouter ou de retirer le résultat exceptionnel.

En retirant de l'épargne brute le remboursement des emprunts en capital, on obtient l'épargne nette ou autofinancement disponible. Cet indicateur représente le montant à disposition de la collectivité pour investir, une fois les annuités de la dette payées. En 2018, l'épargne nette se monte à 393 000 € avec une moyenne depuis 2012 égale à 511 000 €.

o L'endettement

Nous sommes toujours très peu endettés sur le budget principal. Aucun emprunt n'a été réalisé en 2018. L'encours de la dette (c'est-à-dire le capital restant à rembourser) se monte à 52 545 € au 1^{er} janvier 2019, soit moins de 12,75 euros par habitant.

Les emprunts restant au nombre de deux sont les suivants :

- 130.344 euros empruntés en 1999 pour la rénovation de la salle Lambing (à taux zéro).
Capital restant dû 6 495 € - soit 1 année.
- 83.715 euros empruntés à la CAF en 2010 pour création de la cantine (à taux zéro)
Capital restant dû 46 050 € - soit 11 années.

Enfin, le ratio [dépenses de fonctionnement + remboursement en capital de la dette] / recettes réelles de fonctionnement, doit impérativement être inférieur à 1. Dans le cas contraire, c'est que la collectivité est obligée de puiser dans ses ressources propres d'investissement pour rembourser le capital de la dette.

Le ratio pour la commune de Bouxières-aux-Dames est, en 2018, égal à 0,91.

(Dépenses de fonctionnement + Amortissement de la dette) ÷ Recettes réelles de fonctionnement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	0,83	0,87	0,88	0,90	0,95	0,94	0,91

Le résultat final

Le résultat comptable final, appelé "fonds de roulement", tient compte des résultats de l'année et des reports des résultats des années passées (voir tableau d'analyse financière de la page précédente).

En partant de l'épargne nette, on ajoute les recettes réelles d'investissement, pour obtenir la capacité de financement des investissements. En 2018, elle s'est montée à 489 000 €.

La commune ayant réalisée plus de 559 000 € de dépenses réelles d'investissement, on obtient en 2018 un besoin de financement positif de 70 000 €.

Ces 70 000 € constituent le résultat de l'exercice, hors reprise des résultats antérieurs.

Une fois la reprise des résultats antérieurs effectuée, le résultat final se monte à 2 146 000 €.

Les Orientations et le contexte budgétaire 2019

En 2019, se posera la question du transfert des compétences eau et assainissement. La loi NOTRe de 2015 sur l'organisation territoriale de la République avait rendu obligatoire le transfert de cette compétence aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2020. Cependant et entre-temps, le Parlement a ouvert la possibilité pour les communes de s'opposer au transfert de compétences, dès lors que 25% des communes, représentant au moins 20% de la population, s'expriment en ce sens. Ce transfert peut être repoussé de 2020 à 2026.

En parallèle, la commune continue d'avancer sur le dossier de renouvellement de la file eau de la station d'épuration. Ce chantier pourrait débuter avant le 1^{er} janvier 2020 si nous obtenons les financements auprès de l'État (DETR) et de l'agence de l'eau.

Concernant les autres grands chantiers, 2019 sera consacrée à l'achèvement du nouveau bâtiment périscolaire, à la mise en accessibilité des écoles Kierren et René Thibault, à l'aménagement, la mise en sécurité et à l'embellissement de la place Clémenceau et notamment à la réfection du mur Saint-Martin...

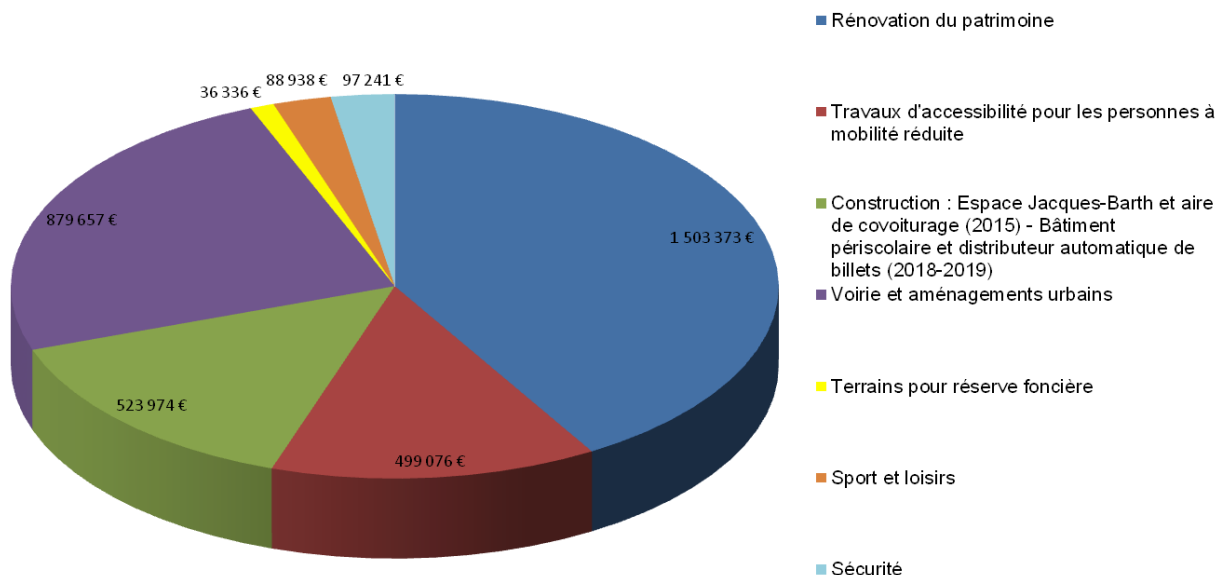
Les investissements 2015-2021 présentés par opération :

Travaux		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL 2015/2021	
Espace Jacques-Barth, parking et aire de covoiturage	Salles communales	Solde Espace Jacques-Barth	83 523 €						83 523 €	
		Solde aire de Covoiturage	927 €						927 €	
Rénovation du patrimoine	Salles communales	Parking haut Espace Jacques-Barth	35 024 €						35 024 €	
		Rénovation de la salle Guingot		8 384 €				491 616 €	500 000 €	
	Rénovation de la façade de la salle Lambing		19 692 €	6 947 €					26 639 €	
	Divers	Chaufferie et chauffage ASLB		18 766 €						18 766 €
		Reprise du mur rue des Trois Frères Lièvre + Revêtement de surface et garde-corps			30 583 €	17 100 €	9 500 €			57 183 €
		Réfection mur du cimetière (Feux follets)						5 000 €		5 000 €
		Local comité des fêtes			3 339 €					3 339 €
		Frais d'études thermiques					5 000 €			5 000 €
	Mise en conformité électrique bâtiments	39 669 €				2 500 €			42 169 €	
	Eglise	Remise en état du clocher + mise au norme électrique	4 482 €							4 482 €
		Etude et travaux de restauration des peintures murales de l'église	3 254 €		55 315 €		25 000 €			83 569 €
		Réfection du mécanismes des cloches (Roulements et axes)							7 486 €	7 486 €
		Rénovation du mur Saint Martin (Travaux + Maîtrise d'oeuvre + sondage)					170 000 €			170 000 €
	La Poste	Réfection de la toiture de l'église				4 170 €				4 170 €
		Changement des fenêtres de la Poste + ex logement	42 113 €							42 113 €
	Service technique	Toiture hangar				9 817 €				9 817 €
	Foyer rural	Toiture du Foyer rural et centre technique	48 943 €							48 943 €
		Faux plafond du Foyer Rural et volets roulants- salle Majorelle	14 125 €							14 125 €
		Rénovation de la façade du Foyer Rural	39 240 €							39 240 €
		Rénovation du sol de l'espace Majorelle au Foyer Rural	9 403 €							9 403 €
		Finition et mise en peinture du dojo et de la salle Majorelle	2 346 €							2 346 €
		Réfection de la toiture terrasse de l'école Guerquin	93 358 €							93 358 €
	Écoles	Réfection de la toiture de l'école René Thibault		17 484 €		1 875 €				19 359 €
		Rénovation salle de classe Kierren					4 000 €			4 000 €
		Rénovation salle de classe René Thibault			18 375 €	4 914 €				23 289 €
		Aménagement des soubassements de l'école René Thibault				77 501 €	4 800 €			82 101 €
		Equipements et matériel pédagogique Sous sols et nouveau bâtiment périscolaire					9 310 €			9 310 €
		Rénovation des façades de l'école Guerquin					7 000 €			7 000 €
VMC école Guerquin						10 000 €			10 000 €	
Chaudière école Guerquin						14 000 €			14 000 €	
Aménagement d'une cuisine et d'un placard coupe feux - Ecole Guerquin				4 238 €					4 238 €	
Changement des portes d'accès des écoles + isolation thermique		24 372 €	17 397 €	11 159 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €		142 928 €	
Etude et travaux pour PMR école primaire R. Thibault (Portail en 2016)		7 735 €	2 514 €	1 403 €	125 030 €				136 682 €	
Etude et travaux pour PMR école Kierren				2 856 €	1 403 €	108 421 €			112 680 €	
Etude et travaux pour PMR école Les enfants Guerquin			3 464 €	185 870 €	1 850 €			191 184 €		
Salle communale	Travaux pour Personnes à Mobilité réduites (PMR) – Salle Lambing + parking		51 756 €						51 756 €	
Bibliothèque	Travaux pour PMR Bibliothèque		6 774 €						6 774 €	
Construction	Bâtiment périscolaire				25 500 €	329 000 €			354 500 €	
	Distributeur automatique de billets					50 000 €			50 000 €	
Terrains pour réserve foncière	Achat terrain Tahons		34 766 €	1 570 €					36 336 €	
Voirie et aménagements urbains	Aménagement rue Alsace Lorraine - parkings et enfouissement des réseaux		54 230 €	132 843 €	4 004 €				191 077 €	
	Aménagement de la place Clémenceau et enfouissement de réseaux				3 428 €	133 150 €			136 578 €	
	Réfection enrobée impasse du Téméraire et rue de Merrey				36 756 €				36 756 €	
	Étude d'aménagement et étude de sol – Site des Nevaux (SPL)		33 527 €						33 527 €	
	Aménagement - Site des Nevaux						150 000 €		150 000 €	
	Aménagement de parking et enrobé devant les garages (Bellevue 2019)	5 602 €	8 621 €	720 €		35 000 €	10 000 €	10 000 €	69 943 €	
	Première phase parking entrée Champigneulle				500 €				500 €	
	Parking Salle Guingot						90 000 €		90 000 €	
	Parking et voirie : Rue des Prés / Rue de la Meurthe - Achat et travaux				5 795 €	30 000 €			35 795 €	
	Achat terrain rue de la Cheneau et aménagement				25 396 €	4 600 €			29 996 €	
	Achat terrains					46 800 €			46 800 €	
	Signalisation et plaques de rues	4 357 €				2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 357 €	
	Aménagement des cheminements piétons inter quartiers (Feux follets 2019)					12 000 €	4 000 €	4 000 €	20 000 €	
	Plantation ONF		5 748 €			5 000 €			10 748 €	
	Relié topographique - Etude d'aménagement de la zone des Pâquis				1 800 €	15 780 €			17 580 €	
Etude du centre bourg								0 €		
Sport et loisirs	Arrosage automatique		39 174 €						39 174 €	
	Projecteurs terrain de foot (2016) et pétanque (2019)		6 241 €			1 500 €			7 741 €	
	Équipement sportif "bien être"					26 000 €			26 000 €	
	Remplacement et complément des jeux extérieurs			14 023 €		2 000 €			16 023 €	
Sécurité	Panneaux sécurité "Participation citoyenne"					1 000 €			1 000 €	
	Vidéo Urbaine	70 318 €	2 736 €		20 070 €	3 117 €			96 241 €	
TOTAL		496 684 €	340 006 €	294 184 €	438 261 €	1 313 358 €	201 000 €	545 102 €	3 628 595 €	

La quasi-totalité de ces travaux s'inscrit dans la section « dépenses d'investissement » dans les chapitres budgétaires « immobilisations en cours » ou « immobilisations corporelles ». Les dépenses de travaux réalisés en régie se répartissent dans les charges à caractère général en section de fonctionnement.

Les investissements 2015-2021 présentés par catégorie :

Catégorie de travaux	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Rénovation du patrimoine	296 933 €	88 698 €	136 194 €	26 336 €	291 110 €	35 000 €	529 102 €	1 503 373 €
Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite	0 €	66 265 €	8 834 €	188 676 €	235 301 €	0 €	0 €	499 076 €
Construction : Espace Jacques-Barth et aire de covoiturage (2015) - Bâtiment périscolaire et distributeur automatique de billets (2018-2019)	119 474 €	0 €	0 €	25 500 €	379 000 €	0 €	0 €	523 974 €
Voirie et aménagements urbains	9 959 €	102 126 €	133 553 €	77 679 €	374 330 €	166 000 €	16 000 €	879 657 €
Terrains pour réserve foncière	0 €	34 766 €	1 570 €	0 €	0 €	0 €	0 €	36 336 €
Sport et loisirs	0 €	45 415 €	14 023 €	0 €	29 500 €	0 €	0 €	88 938 €
Sécurité	70 318 €	2 736 €	0 €	20 070 €	4 117 €	0 €	0 €	97 241 €
TOTAL	496 684 €	340 006 €	294 184 €	438 261 €	1 313 358 €	201 000 €	545 102 €	3 628 595 €



L'eau potable

Les dépenses réelles 2018 sont les suivantes :

- Charge à caractère général : 6 259 € :
 - Rémunération Véolia pour le traitement des demandes de travaux (DICT) : 1 571 €
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage (IRH) pour le renouvellement de la Délégation de Service Public de l'eau : 1 208 €
 - Assistance pour le suivi de la nouvelle concession : 3 480 €
- Contribution aux charges du syndicat SEA du Bassin de Pompey & de l'Obrion-Moselle : 14 219 € (17 897 € en 2017).
- Immobilisations en cours : 10 376 € :
 - 1 665 € : Fourniture et pose d'une vanne sur conduite en fonte, rue Montataire.
 - 1 484 € : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Clémenceau.
 - 1 662 € : Remplacement d'un branchement d'alimentation en eau potable, rue de Jéricho
 - 2 919 € : Remplacement d'un branchement d'alimentation en eau potable, rue Général Leclerc
 - 2 646 € : Création d'un branchement au service technique

L'endettement

L'encours de la dette sur le budget eau se monte à 75 123 € euros au 1^{er} janvier 2019.

Deux emprunts sont en cours sur le budget eau :

- 100.000 euros empruntés en 2002 pour des travaux rue du Téméraire (taux variable actuellement à 0.081%). Durée restante : 168 mois – Capital restant dû : 58 658 €
- 95.000 euros empruntés en 2006 pour des travaux de branchements (taux : 3,62 %). Durée restante : 24 mois - Capital restant dû : 16 465 €

L'assainissement

Les dépenses réelles 2018 sont les suivantes :

- Charge à caractère général : 64 534 €
 - Entretien du réseau pluvial : 56 608 €
 - Rémunération Véolia pour le traitement des demandes de travaux (DICT) : 1 571 €
 - Réalisation d'une inspection télévisée d'un branchement assainissement - rue des jardins fleuris : 768 €
 - Analyse matière sèche et organique : 222 €
 - Taxe annuelle sur les ouvrages hydrauliques : 1 637 €
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage (IRH) pour le renouvellement de la Délégation de Service Public de l'eau : 1 208 €
 - Assistance pour le suivi de la nouvelle concession : 2 520 €

- Immobilisations en cours : 38 120 € :
 - Création d'un réseau d'assainissement, impasse du Téméraire : 14 788 €
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage, frais de consultation et maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la file eau de la station d'épuration : 20 814 €
 - Mise à niveau d'un regard borgne et réalisation d'une cunette - rue des jardins fleuris : 1 440 €
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Clémenceau : 1 077 €

L'endettement

L'endettement du budget assainissement repose sur un emprunt de 190 000 € contracté en 2009 pour des travaux d'assainissement (taux : 4,93 %).

- Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 est de 90 950 €
- Durée restante : 108 mois.

ANNEXE 1 : LA PROSPECTIVE DU BUDGET PRINCIPAL

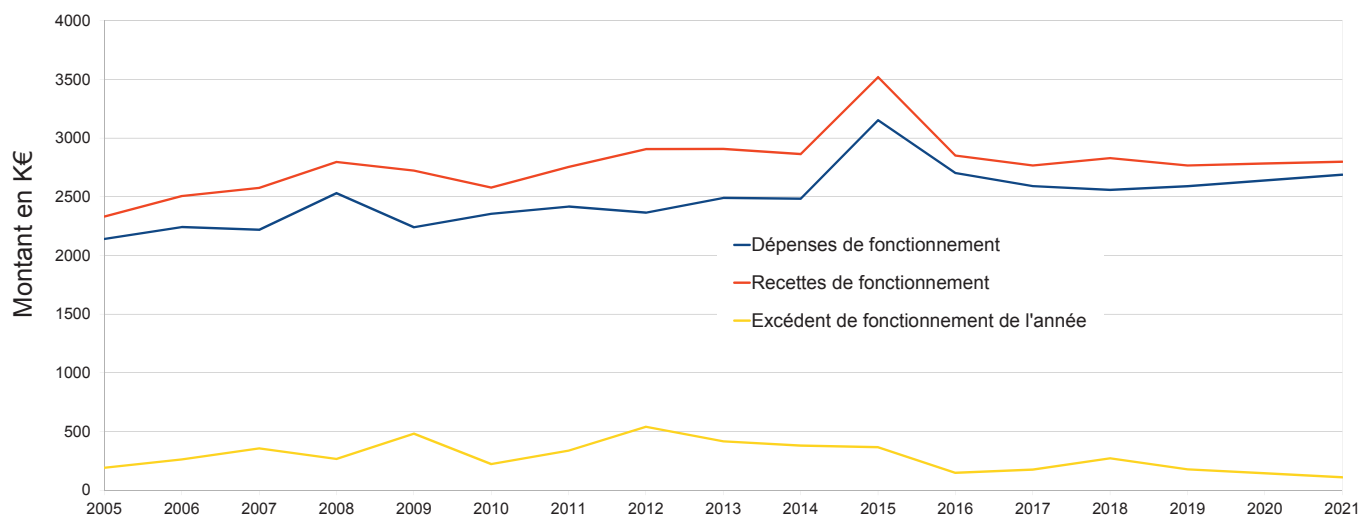
Section de fonctionnement									
Dépenses de fonctionnement									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Charges à caractère général (011)	668	719	651	596	618	624	631	637	+ 1% chaque année
Personnel (012)	1377	1438	1455	1426	1359	1393	1428	1464	+ 2,5% par an
Charges de gestion courante (chapitre 65)	301	302	307	303	308	311	314	317	+ 1% par an
Charges financières	2	0	0	0	0	0	0	0	Intérêt des emprunts
Dotations/amortissements	119	668	170	135	132	120	125	130	Opérations comptables d'ordre non réelles
Ch. exceptionnelles et atténuation de produits	17	25	119	131	140	140	140	140	FPIC et Allocation de compensation du Bassin
Total	2483	3152	2702	2590	2558	2589	2638	2688	
Variation	-0,27%	26,97%	-14,28%	-4,14%	-1,26%	1,22%	1,90%		
Recettes de fonctionnement									
	CA 05	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Atténuation de charges (013)		133	157	129	94	29	19	19	19 Aides de l'État pour emplois aidés
Produits des services (70)		192	198	243	273	293	293	293	
Impôts et taxes		1530	1583	1477	1499	1524	1539	1554	1570 +1% annuel
Dotations et participations (DGF, Fonds de péréquation, etc.) (74)		953	901	876	804	796	796	796	
Autres produits de gestion (75)		45	50	60	59	65	65	65	65 Régie de recette, loyer, etc.
Produits exceptionnels (77)et (76), reprises sur provisions (78)		10	327	34	37	38	25	25	25 Remboursement sinistres et maladie
Transf. ch. diff. réalisat* (776), trav en régie (722)=chap 042		1	303	31	1	85	30	30	30 Opération comptables d'ordre non réelles (travaux en régie)
Total		2863	3519	2851	2766	2829	2767	2782	2798
Variation		-1,49%	22,92%	-19,00%	-2,95%	2,28%	-2,22%	0,57%	0,56%
Excédent de fonct hors résultats exceptionnels		387	65	234	270	374	293	259	224
Excédent de fonctionnement de l'année		380	367	148	176	272	178	144	110
Variation		-8,76%	-3,53%	-59,54%	18,64%	54,34%	-34,60%	-18,84%	-23,99%
Excédents antérieurs de fonct reportés		2163	1904	1857	2005	2181	2453	1317	1461
Virement théorique en investissement		639	414		0		1314		250
Solde (virement déduit)		1904	1857	2005	2181	2453	1317	1461	1321
Section d'investissement									
Dépenses d'investissement									
	CA 05	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Divers		1	20	0	38	1	0	150	0 2020 : Nevaux (150000€)
Immo en cours (chap 040 et 041)		38	337	31	1	86	30	30	30 Opération comptables d'ordre non réelles
Remboursement d'emprunts		40	20	11	11	11	11	4	4
Immobilisations incorporelles (sauf subv° pers. de dt privé)		13	3	30	0	2	21	10	10
Immobilisations corporelles		72	96	187	59	139	200	100	100
Immo en cours (travaux)		721	461	222	245	330	1097	10	502
Total		886	936	481	354	569	1358	304	646
Variation		-15%	6%	-49%	-26%	61%	139%	-78%	
Recettes d'investissement									
	CA 05	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotations et fds divers (10) sauf 1068		216	170	148	67	51	68	176	21
dont FCTVA		146	122	100	61	44	61	169	14
dont Taxe locale d'équipement / Taxe d'aménagement		70	48	48	6	7	7	7	7
Subv° d'investissement (13)		100	314	58	43	44	178	256	100
dont subvention du Conseil départemental		11	123				50	177	100
dont DETR et fonds de soutien à l'investissement public local		9	83	37	19		90		
dont subvention RTE + non réalisation stationnement		14							
dont fonds de concours CCBP					20		13		
dont remboursement de la CCBP sur voirie									
dont autres subventions (rés. Parl. région, FEDER, etc)		66	107	21	4	26	25	79	
Amortissements des immobilisations 040		119	668	170	135	132	120	125	130
Autres recettes 041		38	35	0	0	1	0	0	0
Excédent de fonctionnement capitalisé (c/ 1068)									
Total		472	1187	375	245	228	366	556	251
Variation		19,40%	151,50%	-68,37%	-34,85%	-6,96%	60,66%	52,15%	-54,82%
Solde d'investissement de l'année (- si besoin ; + si excédent)		-414	251	-106	-109	-342	-993	252	-394
Virement de la section de fonctionnement		639	414	0	0	0	1314	0	250
Solde d'exécution d'investissement reporté (+ si excédent ; - si déficit)		-640	-414	250	144	35	-307	14	266
Excédent (+) ou déficit (-) d'investissement après virement		-414	250	144	35	-307	14	266	122

ANNEXE 2 : L'ANALYSE FINANCIERE DU BUDGET PRINCIPAL

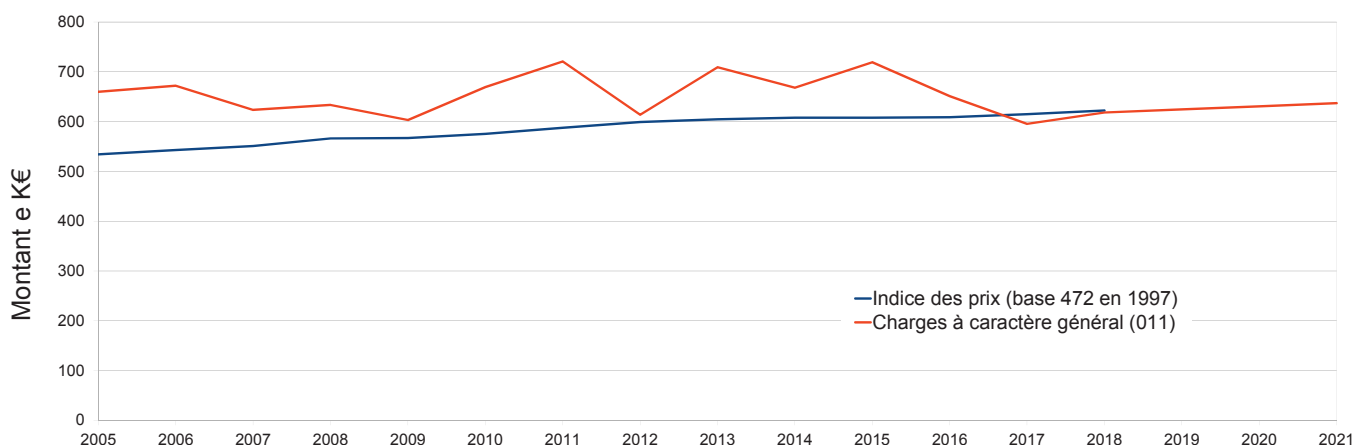
ANALYSE FINANCIERE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Recettes courantes de fonct ¹	2853	3192	2817	2730	2791	2742	2757	2773	
Charges de gestion courante	2346	2459	2413	2325	2286	2329	2373	2418	
EPARGNE DE GESTION	507	734	404	405	506	413	384	354	
	Variation n/n-1	-6%	45%	-45%	0%	25%	-18%	-7%	-8%
Charges financières	2	0	0	0	0	0	0	0	
	Variation n/n-1	-45%	-79%	-100%					
Produits exceptionnels	10	327	34	37	38	25	25	25	
Charges exceptionnelles	17	25	119	131	140	140	140	140	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7	302	-85	-94	-102	-115	-115	-115	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2863	3519	2851	2766	2829	2767	2782	2798	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2364	2484	2532	2456	2426	2469	2513	2558	
EPARGNE BRUTE	499	1035	318	311	404	298	269	240	
	Variation n/n-1	-6%	107%	-69%	-2%	30%	-26%	-10%	-11%
Emprunts remboursés (en capital)	40	20	11	11	11	11	4	4	
EPARGNE NETTE (disponible)	459	1015	307	300	393	287	265	236	
	Variation n/n-1	-7%	121%	-70%	-2%	31%	-27%	-8%	-11%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	353	519	206	110	95	246	431	121	
CAPACITE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS A	812	1534	513	410	489	533	697	357	
	Variation n/n-1	5%	89%	-67%	-20%	19%	9%	31%	-49%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT B	845	916	471	343	559	1348	300	642	
	Variation n/n-1	-15%	8%	-49%	-27%	63%	141%	-78%	114%
BESOIN DE FINANCEMENT C=B-A	34	-617	-42	-67	70	815	-397	285	
NOUVEAUX EMPRUNTS D	0	0	0	0	0	0	0	0	
Variation du fonds de roulement =D-C=résultat de l'exercice	-34	617	42	67	-70	-815	397	-285	
Reprise des résultats antérieurs	1523	1490	2107	2149	2216	2146	1331	1727	
Résultat brut de l'année (ou fonds de roulement final)	1490	2107	2149	2216	2146	1331	1727	1443	
Différence n n-1	-34	617	42	67	-70	-815	397	-285	
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS									
Capacité de financement	96%	167%	109%	119%	87%	40%	232%	56%	
Emprunts	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Fonds de roulement	4%	-67%	-9%	-19%	13%	60%	-132%	44%	
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
En cours de la dette en capital	119	78	59	48	37	27	16	12	
Ratios d'endettement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	4%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	0%	
Capacité de désendettement=Encours de la dette / épargne brute (ans)	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0 doit être < 12 ans	
Annuité de la dette / épargne de gestion	8%	3%	3%	3%	2%	3%	1%	1% doit être < 80 %	
Annuité de la dette / recettes de fonctionnement	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Encours de la dette / habitant	29 €	19 €	14 €	12 €	9 €	6 €	4 €	3 €	
Epargne nette / recettes réelles de fonctionnement	16%	29%	11%	11%	14%	10%	10%	8%	
Annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels	1,5%	0,6%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,1%	0,1%	
Intérêts de la dette / dépenses réelles de fonctionnement	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Ratios relatifs à la capacité d'épargne	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	17,4%	29,4%	11,2%	11,2%	14,3%	10,8%	9,7%	8,6%	
Epargne nettes/recettes réelles de fonctionnement	16,0%	28,8%	10,8%	10,8%	13,9%	10,4%	9,5%	8,4%	
Rigidité des charges de structure	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Frais de personnel / recettes réelles de fonctionnement	48%	41%	51%	52%	48%	50%	51%	52%	
Frais de personnel / frais de fonctionnement	55%	46%	54%	55%	53%	54%	54%	54%	
frais de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58%	58%	57%	58%	56%	56%	57%	57%	
Charge de personnel - atténuation de charges	1244	1281	1326	1332	1330	1374	1409	1445	
	5,1%	2,9%	3,5%	0,5%	-0,1%	3,3%	2,5%	2,5%	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
(dép de fonct+amortiss dette)/recettes réelles de fonctont.	0,88	0,90	0,95	0,94	0,91	0,94	0,95	0,96 Doit être inférieur à 1	

Tient compte des annuités d'emprunts

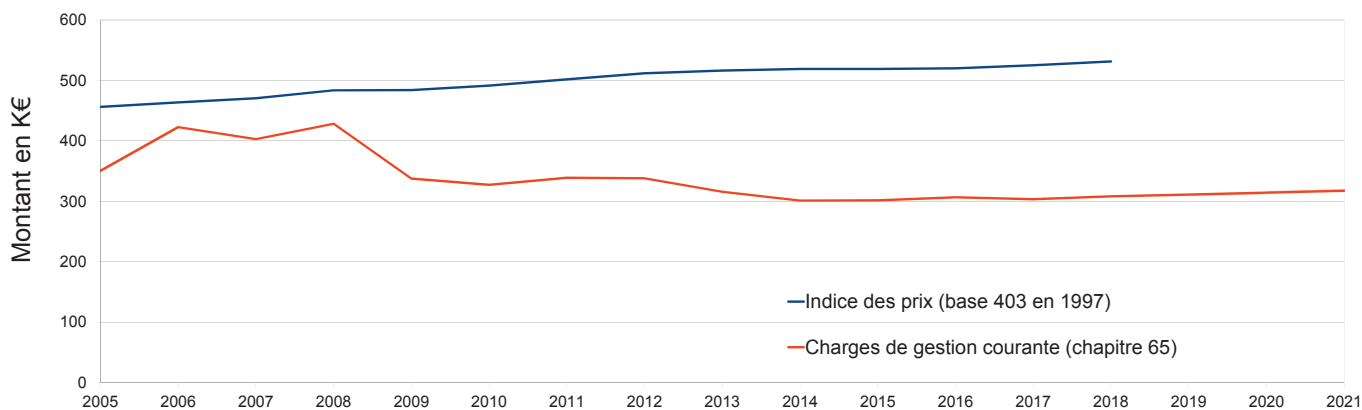
Recettes et dépenses de fonctionnement



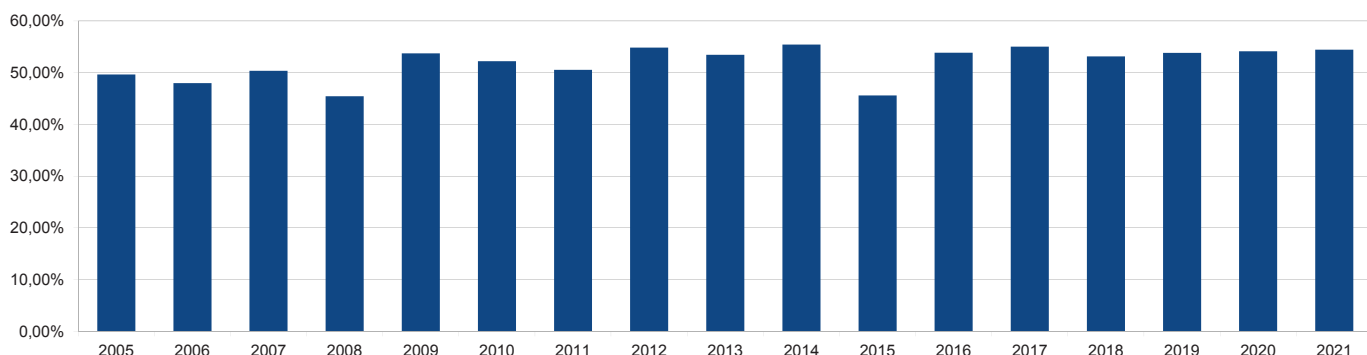
Evolution des charges à caractère général



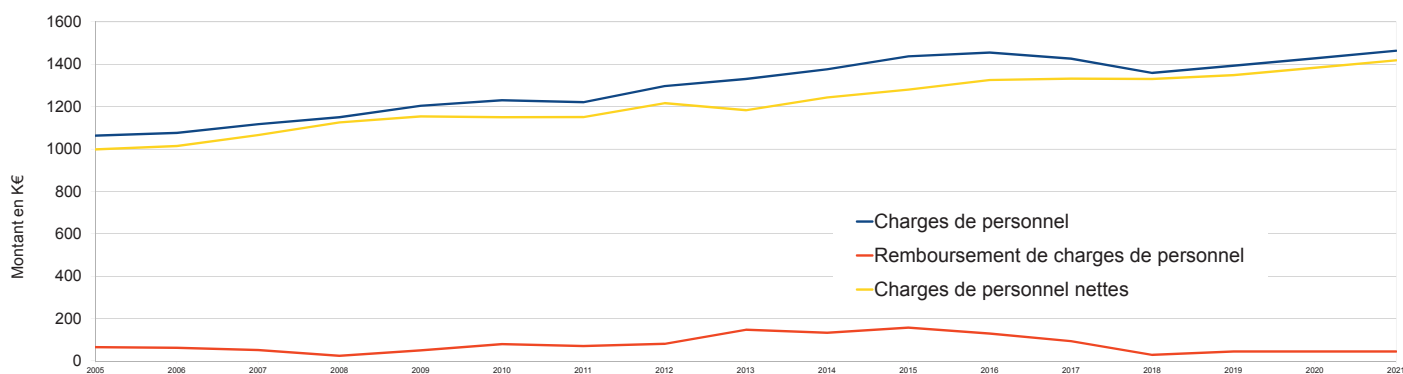
Evolution des charges de gestion courante



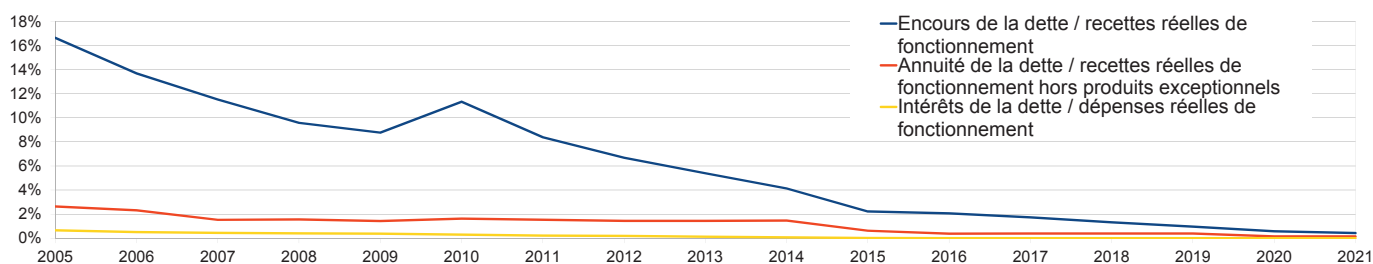
Dépenses de personnel / Frais de fonctionnement



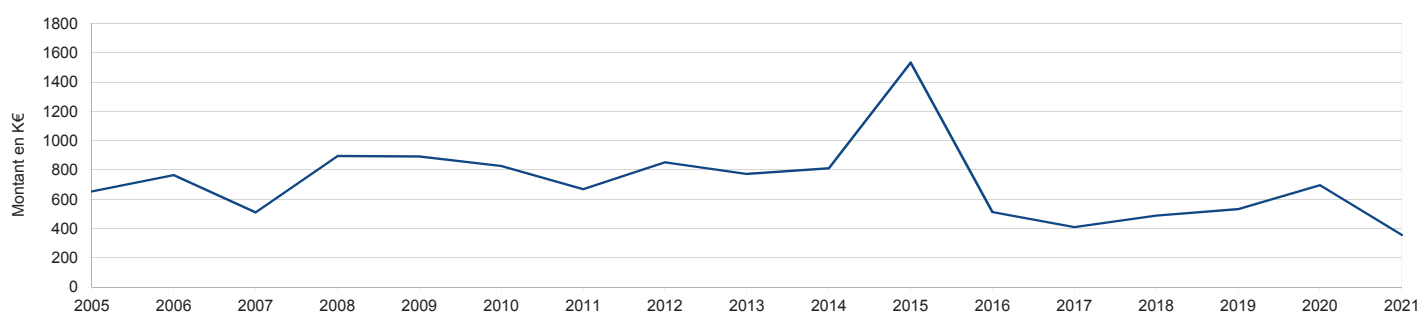
Charges nettes de personnel des remboursements d'assurances et des aides "contrats avenir"



Ratios d'endettement



Capacité de financement des investissements



ANNEXE 4 : LA PROSPECTIVE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Section de fonctionnement													
Dépenses de fonctionnement													
	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Charges à caractère général (Assistance à maîtrise d'ouvrage DSP 2019-2021 + passage caméra)	20 865							3 960	11 908	6 259	5 000	5 000	5 000
Charges financières certaines	4 471	3 877	4 149	3 281	2 514	2 232	1 758	1 361	1 026	732	1 000	1 000	1 000
Autres charges de gestion courante (contribution au SEA - Obriion Moselle)									17 898	14 220	15 000	15 000	15 000
Dotations aux amortissements et provisions	9 776	13 721	13 721	13 721	14 322	16 518	16 160	16 475	16 422	30 026	30 026	30 026	30 026
Virement à la section d'investissement									221 727		60 000	60 000	60 000
Total	35 112	17 597	17 870	17 002	16 836	18 750	17 918	21 797	268 981	51 237	111 026	111 026	111 026
Recettes de fonctionnement													
	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Produits des services (chap. 70)		94 169	90 060	88 553	85 192	85 708	85 308	90 976	89 114	45 405	45 000	45 000	45 000
Produits exceptionnels (Pénalité Véolia en 2018)										6 853			
Autres produits de gestion courante									17 898	12 371	15 000	15 000	15 000
Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	4 412	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	6 173	6 173	6 173	6 173
Total 1	4 412	100 100	95 991	94 485	91 124	91 640	91 240	96 908	112 943	70 802	66 173	66 173	66 173
Excédents antérieurs reportés	2 892	-27 808	54 695	132 816	210 299	284 587	357 477	430 799	505 910	349 872	369 437	324 584	279 731
Total 2	7 304	72 292	150 686	227 301	301 423	376 227	448 717	527 707	618 853	420 674	435 610	390 757	345 904
Excédent de fonctionnement de l'année (reporté en n+1)	-27 808	54 695	132 816	210 299	284 587	357 477	430 799	505 910	349 872	369 437	324 584	279 731	234 878
Section d'investissement													
Dépenses d'investissement													
	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	4 412	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	6 173	6 173	6 173	6 173
Remboursement emprunts	7 868	8 146	8 435	8 733	9 042	9 362	9 693	10 035	10 391	10 483	10 872	11 204	3 484
Immobilisations incorporelles (étude diagnostic des réseaux)							9 648	20 868					
Travaux sur châteaux d'eau	1 442	2 660		9 457	124 978								
Rénovation réseaux d'eau (2018 et 2019 : Travaux Place Clémenceau)									30 880	1 484	77 500	40 000	40 000
Branchements					20 581	4 892	19 775	5 658	4 700	8 892	9 000	9 000	9 000
Canalisation captage Merrey (2016 : Travaux et Maîtrise d'œuvre)								26 666					
Autres travaux / études			5 800										
Créances droit de déduction de TVA	996			1 386	658	24 628	810	3 296	15 620	783	1 729	14 417	8 167
Total	14 719	16 738	20 166	25 508	161 190	44 813	45 857	103 334	36 643	27 815	105 274	80 794	66 824
Recettes d'investissement													
	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Subventions d'investissement (chap. 13) / 2016 = Subv. Diag. Agence de l'eau								14 462					
Prêts transformables en subventions													
Emprunts nouveaux													
Réserve													
Installations techniques (TVA)	1 546	996		1 386	658	24 628	810	3 296	15 620	783	1 729	14 417	8 167
Amortissements des immobilisations + créances dt de déduction TVA	10 773	13 721	13 721	15 107	14 980	41 146	16 970	19 771	32 042	30 809	31 755	44 443	38 193
Virement de la section de fonctionnement									221 727	0	60 000	60 000	60 000
Total	12 319	14 717	13 721	16 493	15 637	65 774	17 780	37 529	269 390	31 593	93 485	118 859	106 359
Solde d'investissement (- si besoin ; + si excédent)	-2 400	-2 021	-6 445	-9 015	-145 553	20 961	-28 077	-65 805	232 747	3 777	-11 789	38 066	39 536
Solde d'exécution d'investissement reporté (+ si excédent ; - si déficit)	16 629	14 229	12 208	5 763	-3 252	-148 805	-127 844	-155 921	-221 726	11 021	14 798	3 009	41 074
Excédent (+) ou déficit (-) d'investissement	14 229	12 208	5 763	-3 252	-148 805	-127 844	-155 921	-221 726	11 021	14 798	3 009	41 074	80 610
Solde de clôture (exploitation et investissement)	-13 579	66 903	138 580	207 048	135 783	229 633	274 878	284 184	360 893	384 235	327 592	320 805	315 488

ANNEXE 5 : L'ANALYSE FINANCIERE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Analyse financière													
	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Résultat d'exploitation	-30 641	80 448	76 339	74 833	70 870	69 190	69 149	70 541	78 682	21 490	24 974	24 974	24 974
Résultat financier	-4 471	-3 877	-4 149	-3 281	-2 514	-2 232	-1 758	-1 361	-1 026	-732	-1 000	-1 000	-1 000
Résultat exceptionnel	4 412	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	5 932	6 173	6 173	6 173	6 173
Résultat comptable	-30 700	82 503	78 122	77 483	74 288	72 890	73 322	75 111	83 588	26 931	30 147	30 147	30 147
Charges financières sur charges réelles d'exploitation	18%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	26%	3%	3%	5%	5%	5%
Dépenses d'équipement brut sur dépenses réelles d'investissement	24%	25%	41%	55%	94%	76%	52%	41%	66%	52%	89%	85%	94%
Autofinancement sur dépenses d'équipement brut	-856%	3541%	1553%	817%	58%	290%	414%	218%	468%	462%	62%	87%	96%
Amortissement de la dette sur dépenses d'équipement brut	322,6%	306,3%	145,4%	80,5%	6,2%	31,7%	47,1%	25,2%	51,1%	93,9%	12,3%	17,7%	6,1%
Subvention d'équipement reçu sur dépenses d'équipement brut	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	36%	0%	0%	0%	0%	0%
Annuité de la dette sur produits réels d'exploitation	#DIV/0!	13%	14%	14%	14%	14%	13%	13%	11%	17%	20%	20%	7%
Annuité de la dette sur résultat d'exploitation	-40%	15%	16%	16%	16%	17%	17%	16%	15%	52%	48%	49%	18%
Solde intermédiaire de gestion													
Epargne de gestion	-20 865	94 169	90 060	88 553	85 192	85 708	85 308	87 016	95 104	51 516	55 000	55 000	55 000
Epargne brute	-20 924	96 224	91 842	91 204	88 610	89 408	89 482	91 586	100 010	56 957	60 173	60 173	60 173
Epargne nette	-28 792	88 077	83 408	82 471	79 568	80 046	79 789	81 551	89 619	46 474	49 301	48 969	56 689
Recettes réelles d'investissement	1 546	996	0	1 386	658	24 628	810	17 758	15 620	783	1 729	14 417	8 167
Capacité de financement des investissements	-27 246	89 073	83 408	83 857	80 226	104 674	80 599	99 309	105 239	47 258	51 030	63 386	64 856
Dépenses réelles d'investissement	5 854	8 591	11 731	15 389	151 491	25 706	35 354	63 338	10 632	16 549	92 673	55 173	55 173
Besoin de financement	33 100	-80 482	-71 676	-68 468	71 265	-78 968	-45 245	-35 972	-94 607	-30 709	41 643	-8 213	-9 683
Nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation du fonds de roulement	-33 100	80 482	71 676	68 468	-71 265	78 968	45 245	35 972	94 607	30 709	-41 643	8 213	9 683
Reprise des résultats antérieurs	19 521	-13 579	66 903	138 580	207 048	135 783	229 633	274 878	284 184	360 893	384 235	327 592	320 805
Résultat brut de l'année (ou fonds de roulement final)	-13 579	66 903	138 580	207 048	135 783	214 751	274 878	310 850	378 791	391 601	342 592	335 805	330 488
Contrôle (résultat d'exploitation + résultat d'investissement)	-13 579	66 903	138 580	207 048	135 783	229 633	274 878	284 184	360 893	384 235	327 592	320 805	315 488
Financement des investissements en %													
Capacité de financement	-465%	1037%	711%	545%	53%	407%	228%	157%	990%	286%	55%	115%	118%
Emprunts	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Fonds de roulement (un signe <0 signifie reconstitution du FDR)	565%	-937%	-611%	-445%	47%	-307%	-128%	-57%	-890%	-186%	45%	-15%	-18%
Total pour vérification	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
ANALYSE PAR LES RATIOS													
En cours de la dette en capital			150 652	142 217	133 175	123 814	114 121	104 086	93 695	83 212	72 340	61 136	57 652
Ratios d'endettement													
Encours de la dette / recettes réelles d'exploitation	0,0%	0,0%	156,9%	150,5%	146,1%	135,1%	125,1%	107,4%	83,0%	117,5%	109,3%	92,4%	87,1%
Capacité de désendettement=Encours de la dette / épargne brute (ans)	-	-	1,64	1,56	1,50	1,38	1,28	1,14	0,94	1,46	1,20	1,02	0,96
Annuité de la dette / épargne de gestion	-59,1%	12,8%	14,0%	13,6%	13,6%	13,5%	13,4%	13,1%	12,0%	21,8%	21,6%	22,2%	8,2%
Annuité de la dette / recettes réelles d'exploitation	279,7%	12,0%	13,1%	12,7%	12,7%	12,7%	12,6%	11,8%	10,1%	15,8%	17,9%	18,4%	6,8%
Intérêts de la dette / dépenses réelles d'exploitation	17,6%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	25,6%	3,3%	3,5%	4,8%	4,8%	4,8%
Équilibre													
(dép de fonct+amortiss dette)/recettes réelles de fonc (doit être <1)	9,7	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,9	0,9	0,9	0,8

ANNEXE 6 : LA PROSPECTIVE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement											
Dépenses de fonctionnement											
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Charges à caractère général (Entretien réseaux eau pluvial à partir de 2017)	5 444	2 042	2 042	6 365	65 715	64 535	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000
Charges financières certaines	7 392	6 915	6 507	6 131	5 745	5 339	4 939	4 539	4 139	3 739	3 339
Charges financières nouvel emprunt (Station d'épuration) 40 ANS								22 500	22 085	21 665	21 237
Charges financières emprunt relais (Station d'épuration)								7 500	7 500		
Dotations aux amortissements et provisions	66 197	66 019	65 924	74 315	73 037	90 685	135 000	137 500	137 500	137 500	137 500
Virement à la section d'investissement							237 165		472 341		
Dépenses imprévues											
Total	79 033	74 976	74 473	86 811	144 497	160 559	445 104	240 039	711 565	230 903	230 076
Recettes de fonctionnement											
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Produits des services chap. 70 (Surtaxe et taxe raccordement)	147 903	268 519	140 918	131 179	114 189	141 315	126 814	126 814	126 814	126 814	126 814
Subventions d'exploitation	10 765	8 036	29 508	7 856	11 592	0	0	11 592	11 592	11 592	11 592
Autres produits (Opération d'ordre : amortissement de subvention)	33 047	33 920	33 907	35 880	35 880	35 880	36 500	55 219	55 219	55 219	55 219
Total 1	191 715	310 475	204 333	174 915	161 661	177 195	163 314	193 625	193 625	193 625	193 625
Excédents antérieurs reportés	438 669	551 351	786 850	916 710	1 004 815	732 736	749 372	467 582	421 169	-96 772	-134 050
Total 2	630 384	861 826	991 183	1 091 625	1 166 475	909 931	912 686	661 207	614 793	96 853	59 575
Excédent de fonctionnement de l'année (reporté en n+1)	551 351	786 850	916 710	1 004 815	1 021 978	749 372	467 582	421 169	-96 772	-134 050	-170 502
Section d'investissement											
Dépenses d'investissement											
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Subvention d'investissement au compte de résultat	33 047	33 920	33 907	35 880	35 880	35 880	36 500	55 219	55 219	55 219	55 219
Remboursement emprunts	10 574	10 480	8 929	7 845	8 232	8 638	9 100	9 500	9 900	10 300	10 700
Remboursement emprunts relais (Station d'épuration)									500 000		
Remboursement nouvel emprunt (Station d'épuration)								27 641	28 055	28 476	28 903
Diagnostic et étude réseaux			29 364	7 956							
Travaux sur réseaux (2019 : Place Clémenceau)	49 885	2 031		34 238		33 890	88 500	20 000	20 000	20 000	20 000
Station d'épuration (Etude, sondage et travaux)	298 209	127 329	64 033	2 506		0	2 992 456				
Etude ruisseau étang de Merrey				3 810							
Créance droit réduction de TVA	2 563	8 161		82 665	12 979	0	5 648	513 493	3 333	3 333	3 333
Total	394 278	181 921	136 233	174 900	57 091	78 408	3 132 204	625 852	616 508	117 328	118 156
Recettes d'investissement											
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Subventions d'investissement reçues (chap. 13) DETR	51 600	86 000	42 310		13 283		250 000				
Subventions d'investissement reçues (chap. 13) AGENCE EAU							498 742				
Emprunts nouveaux (40 ans à 1,50%)							1 500 000				
Emprunt relais							500 000				
Installations techniques (TVA) et Autre immo. Financières	5 126	16 322	0	165 331	25 958	0	11 297	1 026 985	6 667	6 667	6 667
Amortissements des immobilisations	66 197	66 019	65 924	74 315	73 037	90 685	135 000	137 500	137 500	137 500	137 500
Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	237 165	0	472 341	0	0
Total	122 923	168 341	108 234	239 645	112 278	90 685	3 132 204	1 164 485	616 508	144 167	144 167
Solde d'investissement (- si besoin ; + si excédent)	-271 355	-13 580	-27 999	64 745	55 187	12 278	-1	538 633	0	26 838	26 011
Solde d'exécution d'investissement reporté (+ si excédent ; - si déficit)	23 695	-247 660	-261 240	-289 239	-224 494	119 932	132 209	132 208	670 841	670 842	697 680
Excédent (+) ou déficit (-) d'investissement	-247 660	-261 240	-289 239	-224 494	-169 307	132 209	132 208	670 841	670 842	697 680	723 691
Solde de clôture (Exploitation et investissement)	303 691	525 610	627 471	780 321	852 671	881 582	599 791	1 092 010	574 070	563 630	553 189

ANNEXE 7 : L'ANALYSE FINANCIERE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Analyse financière											
	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Résultat d'exploitation	87 028	208 494	102 460	58 356	-12 972	-13 905	-76 186	-67 094	-67 094	-67 094	-67 094
Résultat financier	-7 392	-6 915	-6 507	-6 131	-5 745	-5 339	-4 939	-4 539	18 361	18 347	-25 003
Résultat exceptionnel	33 047	33 920	33 907	35 880	35 880	35 880	36 500	55 219	55 219	55 219	55 219
Résultat comptable	112 682	235 499	129 860	88 104	17 164	16 636	-44 625	-16 414	6 486	6 471	-36 878
Charges financières sur charges réelles d'exploitation	58%	77%	76%	49%	8%	-3%	2%	-1%	5%	28%	27%
Dépenses d'équipement brut sur dépenses réelles d'investissement	97%	93%	91%	94%	61%	80%	100%	93%	4%	38%	37%
Autofinancement sur dépenses d'équipement brut	44%	200%	180%	101%	463%	227%	2%	13%	302%	302%	302%
Amortissement de la dette sur dépenses d'équipement brut	3%	8%	10%	6%	63%	25%	0%	2%	161%	164%	168%
Subvention d'équipement reçu sur dépenses d'équipement brut	15%	63%	45%	0%	102%	0%	8%	0%	0%	0%	0%
Annuité de la dette sur produits réels d'exploitation	11%	6%	9%	10%	11%	10%	11%	10%	46%	46%	46%
Annuité de la dette sur résultat d'exploitation	21%	8%	15%	24%	-108%	-101%	-18%	-21%	-96%	-96%	-96%
Solde intermédiaire de gestion											
Epargne de gestion	153 225	274 513	168 384	132 670	60 066	76 780	58 814	70 406	70 406	70 406	70 406
Epargne brute	178 879	301 518	195 784	162 419	90 201	107 322	90 375	121 086	98 986	99 801	100 622
Epargne nette	168 305	291 038	186 855	154 574	81 969	98 684	81 275	111 586	61 445	61 445	61 445
Recettes réelles d'investissement	56 726	102 322	42 310	165 331	39 240	0	261 297	1 026 985	6 667	6 667	6 667
Capacité de financement des investissements	225 031	393 360	229 165	319 904	121 209	98 684	342 572	1 138 571	68 112	68 112	68 112
Dépenses réelles d'investissement	381 141	163 280	127 304	84 390	35 880	69 770	3 117 456	75 219	75 219	75 219	75 219
Besoin de financement	156 109	-230 080	-101 861	-235 515	-85 329	-28 914	2 774 884	-1 063 352	7 107	7 107	7 107
Nouvel emprunt	0	0	0	0	0	0	1 500 000	0	0	0	0
Variation du fonds de roulement	-156 109	230 080	101 861	235 515	85 329	28 914	-1 274 884	1 063 352	-7 107	-7 107	-7 107
Reprise des résultats antérieurs	462 364	303 691	525 610	627 471	780 321	852 668	881 582	599 791	1 092 010	574 070	563 630
Résultat brut de l'année (ou fonds de roulement final)	306 254	533 771	627 471	862 986	865 650	881 582	-393 303	1 663 143	1 084 903	566 963	556 523
Contrôle (résultat d'exploitation + résultat d'investissement)	303 691	525 610	627 471	780 321	852 671	881 582	599 791	1 092 010	574 070	563 630	553 189
Financement des investissements											
Capacité de financement	59%	241%	180%	379%	338%	141%	11%	1514%	91%	91%	91%
Emprunts	0%	0%	0%	0%	0%	0%	48%	0%	0%	0%	0%
Fonds de roulement (un signe <0 signifie reconstitution du FDR)	41%	-141%	-80%	-279%	-238%	-41%	41%	-1414%	9%	9%	9%
Total pour vérification	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
ANALYSE	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
En cours de la dette en capital	154 059	136 621	120 531	112 686	104 454	95 816	1 586 716	1 577 216	1 539 675	1 501 320	1 462 144
Ratios d'endettement											
Encours de la dette / recettes réelles d'exploitation	80,4%	44,0%	59,0%	64,4%	64,6%	54,1%	971,6%	814,6%	795,2%	775,4%	755,1%
Capacité de désendettement=Encours de la dette / épargne brute (ans)	0,86	0,45	0,62	0,69	1,16	0,89	17,56	13,03	15,55	15,04	14,53
Annuité de la dette / épargne de gestion	11,7%	6,3%	9,2%	10,5%	23,3%	18,2%	23,9%	19,9%	91,2%	91,2%	91,2%
Annuité de la dette / recettes réelles d'exploitation	9,4%	5,6%	7,6%	8,0%	8,6%	7,9%	8,6%	7,3%	33,1%	33,1%	33,1%
Intérêts de la dette / dépenses réelles d'exploitation	57,6%	77,2%	76,1%	49,1%	8,0%	-3,2%	1,6%	-1,2%	4,6%	27,6%	27,0%
Equilibre											
(dép de fonct+amortiss dette)/recettes réelles de fonc <1	0,5	0,3	0,4	0,5	0,9	1,0	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4